

**SAVOIE** Les représentants des 107 communes de Métropole Savoie, de la Chautagne à Cœur de Savoie, se réunissent samedi pour voter les orientations décisives pour l'avenir

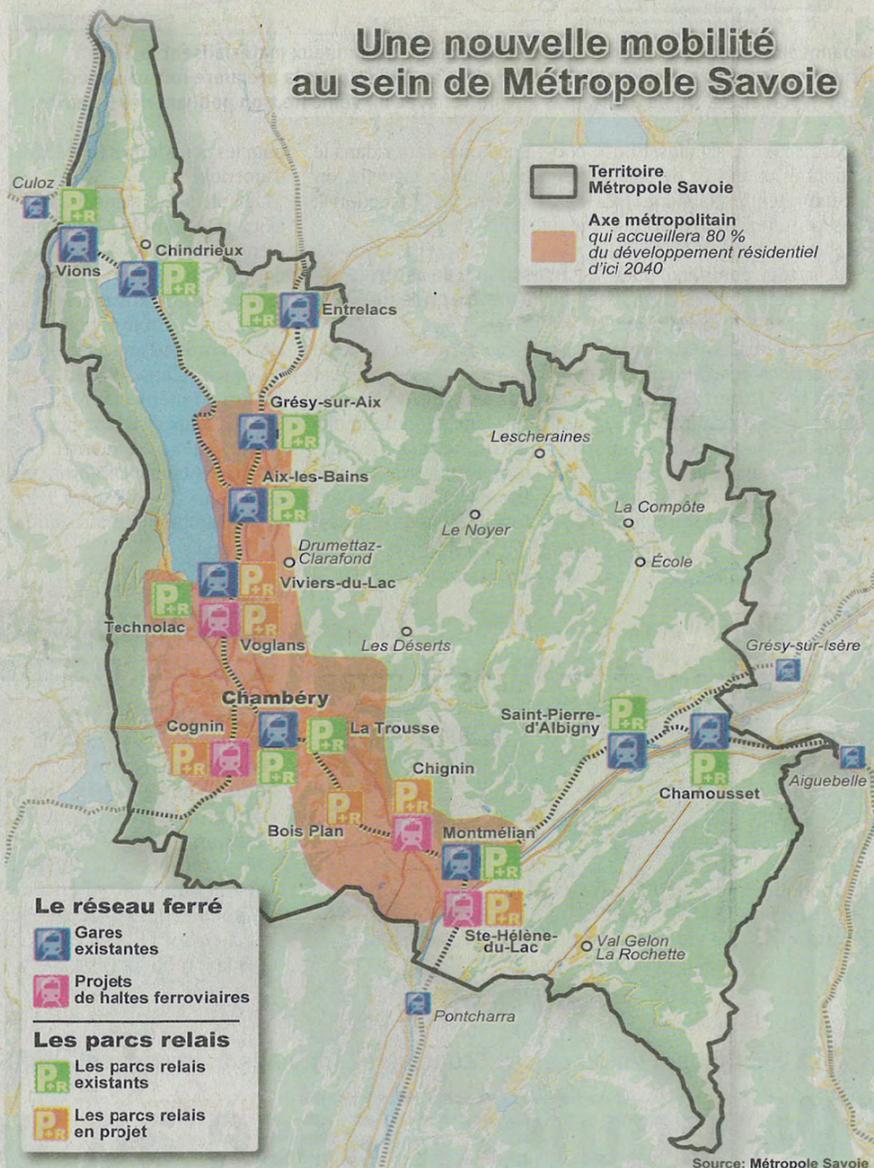
## Comment organiser le territoire avec 97 000 habitants de plus d'ici 2040 ?

**Le Scot est la feuille de route qui va orienter toutes les décisions d'urbanisme pour la moitié du département d'ici 2040. En révision depuis quatre ans, le projet concret est présenté aux représentants des 107 communes de Métropole Savoie ce samedi.**

Il aura fallu quatre ans d'études et de débats pour arriver à un document de 400 pages. Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) a été révisé, pour prendre en compte les nouvelles projections à 20 ans, d'un territoire qui compte 243 000 habitants et représente la moitié du département. L'ADN du Scot reste le même qu'en 2005 : protéger les espaces agricoles et économiser le foncier. Cependant, la révision proposée au vote, ce samedi matin, passe la vitesse supérieure sur deux questions jugées cruciales avec 100 000 futurs nouveaux habitants : les déplacements ainsi que les énergies renouvelables.

### ■ Un grand axe de développement autour de la ligne ferroviaire

La grande idée est d'articuler le développement du territoire autour de la voie ferrée déjà existante du nord au sud. Le principe serait d'ouvrir, ou de réouvrir, des arrêts de train à Alpages, Chignin, Voglans et Cognin, en plus de Chambéry, Viers-du-Lac, Aix-les-Bains, Grésy, Albens et la Chautagne. À chaque arrêt, les territoires développeraient alors des aires de covoiturage, consignes à vélo, et-ou des dessertes de bus. Une sorte de RER urbain qui desservirait tout le territoire deux ou trois fois par heure. La construction du nou-



vel habitat (plus de 2000 logements par an) est fléchée dans un rayon de trois kilomètres autour de la voie ferrée. « Pour éviter de manger du foncier et de compliquer l'accès aux services », précise Métropole Savoie.

### ■ Économie : des zones

### d'activité renforcées et densifiées

Côté économie, les zones d'activités existantes vont être renforcées ou développées, comme Alp'Arc, au sud du territoire à cheval entre Bourgneuf et Aiton. Là aussi, le Scot flèche les orientations et préconise la

densité des constructions. Priorité serait donnée à l'industrie dans ces zones d'activités. Le président de Métropole Savoie note que « le tertiaire pourrait tout à fait s'intégrer à l'habitat et aux services, ce qui serait aussi un bon moyen de revitaliser la ville ». Les projections es-

timent que 38 000 emplois seront créés sur le territoire d'ici 2040.

### ■ Commerce : priorité aux centre-bourgs et une attention aux zones commerciales

Côté commerce, priorité est donnée à la centralité des communes, dans les centre-villes et les centre-bourgs. Dans les zones commerciales, seuls des magasins d'une certaine taille pourront s'implanter, avec des parkings en sous-sols ou en silos. Il ne sera plus possible de gaspiller du foncier pour des parkings en surface. Le Scot prévoit l'accompagnement de certaines zones commerciales en mutation, où la Ville a rattrapé la périphérie.

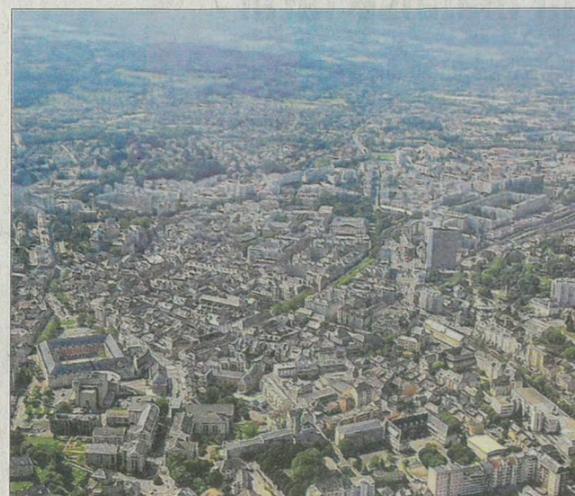
### ■ Habitat : une part d'énergie renouvelable dans toutes les futures constructions

Les 107 communes ont souhaité être ambitieuses sur la construction thermique des bâtiments. Les futures constructions devront intégrer obligatoirement une part d'énergies renouvelables. Pas une solution mais un "bouquet de solutions" sont fléchés : solaire, géothermie, bois...

### ■ Des espaces naturels et agricoles préservés

Les secteurs agricoles et naturels continuent d'être préservés, puisque c'est l'axe métropolitain (dans un rayon de 3 km autour de la voie ferrée) qui accueillera 80 % du développement résidentiel. Concernant les cultures, le Scot préconise l'essor de l'agriculture nourricière comme usage à développer pour le foncier agricole (arboriculture, bovins, ovins, maraîchage).

Perrine COULON



Au vu du dynamisme du territoire, les observateurs prédisent 97 000 habitants de plus d'ici 2040, et 38 000 nouveaux emplois. Photo archives Le DL/Sylvain MUSCIO

### QUESTIONS À

Jean-Claude Montblanc  
Président de Métropole Savoie

## « Construire une vision partagée du territoire »



Photo Le DL/P.C.

### Pourquoi l'élaboration du Scot est-elle déterminante pour le territoire ?

« Parce que c'est la construction d'une vision partagée par les représentants de tous les habitants du territoire. C'est quelque chose qui engage les communes de Cœur de Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac pour les 20 prochaines années. Le chiffre de 97 000 habitants en plus, d'ici 2040, peut interroger, voire faire peur. Ce n'est pas un objectif que nous souhaitons atteindre, c'est la prévision à laquelle nous devons être prêts à faire face, dans un territoire qui a notre dynamisme. Mobilité, emploi, énergies renouvelables : comment on fait ? Nous avons choisi d'en faire une force, plutôt que de subir la contrainte. »

### Pourquoi la révision du Scot a-t-elle duré quatre ans ?

« En réalité, on a évalué le Scot en 2015, et on a engagé sa révision pour intégrer des enjeux plus prégnants comme l'économie et la transition énergétique. Et en 2017, il a fallu tout redémarrer pour prendre en compte le nouveau périmètre du territoire, lorsque les Bauges ont intégré Grand Chambéry. Il a fallu redébatte de tous les sujets dans un temps très contraint. Le premier Scot de 2005 était un des premiers de France. En protégeant les espaces agricoles et en économisant le foncier, il a permis de montrer que le territoire a divisé par deux sa consommation de foncier dans les 10 dernières années. La révision du Scot poursuit cet axe en allant encore plus loin sur les questions de mobilité et d'énergies renouvelables. »

### Quelle sera la suite du calendrier ?

« Après avoir dégagé les enjeux, acté le projet, aujourd'hui, c'est le temps du document d'orientation et d'objectifs, où on traduit les intentions sur des cartes. Aujourd'hui, ça veut dire qu'on fixe comment on s'y prend, pour réaliser, concrètement, les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble. Suivra ensuite une phase administrative avec des enquêtes publiques à l'automne. Le projet partagé devra ensuite revenir devant les représentants des 107 communes pour validation, dans un calendrier fixé avant les élections de 2020. »

Propos recueillis par P.C.

**Retrouvez**  
dans votre journal du samedi 6 juillet  
tous les résultats du **BAC 2019**  
Et sur notre site [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

# RENOVBAIN®

Transformation de votre baignoire... **Gagnez en confort et sécurité sans remplacer votre baignoire**

- SANS TRAVAUX DE CARRELAGES
- TOUTES CONFIGURATIONS, EN NICHE OU EN ANGLE, DOUCHE GRAND FORMAT JUSQU'À 2 MÈTRES DE LONG ET 90 CM DE LARGEUR
- RECEVEUR EXTRA POUR MINIMISER LE SEUIL D'ACCÈS
- DEVIS GRATUIT
- VISITE ET CONSEIL À VOTRE DOMICILE GRATUITS
- INSTALLATION PAR UN TECHNICIEN AGRÉÉ
- CONFORME AUX NORMES EUROPÉENNES

LA DOUCHE SUR MESURE EN 48 H ET PERSONNALISABLE

Crédit Impôt -25%

Effet Mosaïque exclusif  
Unis Couleur ou Blanc  
large choix pour la bande listel :

RENOVBAIN 440, ZAE de la Touffière - 74370 SAINT MARTIN BELLEVUE - Tél. 04 50 60 37 88  
[renovbain-savoies@wanadoo.fr](mailto:renovbain-savoies@wanadoo.fr) [www.renovbain-rhone-alpes.fr](http://www.renovbain-rhone-alpes.fr)